



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 006-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.17

Déposée le : 20.02.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 512/2022 du 18 mai 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -

Résoudre le problème des embouteillages dans la vallée de la Kander

En 2020, la route cantonale Spiez-Mülenen-Reichenbach-Frutigen-Kandersteg a été intégrée au réseau des routes nationales de l'Office fédéral des routes (OFROU). La nouvelle route nationale N6 relie, sur une section d'environ 25 kilomètres, le réseau autoroutier, à partir de la bretelle de Spiez (N8), à la gare de transbordement du tunnel du Lötschberg à Kandersteg. Avec la reprise des tronçons 2 (Spiez-Mülenen-Reichenbach-Frutigen) et 3 (Mülenen-Reichenbach-Frutigen-Kandersteg), la Confédération est désormais garante de cet axe nord-sud si important. Depuis cette reprise, rien n'a été fait pour résoudre le problème des embouteillages dans la commune de Reichenbach. Ce problème s'est extrêmement aggravé au cours des deux dernières années. Surtout pendant les mois d'hiver, des bouchons se forment les jours où il fait beau, avec des temps d'attente de 30 à 60 minutes. À cela s'ajoute le flux de véhicules provenant de la rampe de chargement des voitures au Lötschberg, qui encombre encore davantage ce tronçon. Pour l'industrie, l'agriculture, tous les gens qui se rendent à leur travail et la population en général, ce volume de circulation est devenu quasiment insupportable.

Avant que l'OFROU ne reprenne le tronçon, le canton a examiné différentes possibilités pour résoudre ce problème de circulation. À la suite d'une intervention parlementaire, le canton s'est vu chargé de la construction d'un giratoire à Reichenbach. De mon point de vue, ce problème doit être résolu et le canton de Berne doit intervenir auprès de l'OFROU pour qu'une solution viable soit mise en œuvre le plus rapidement possible.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif a-t-il conscience du problème persistant des embouteillages sur la route nationale Spiez-Mülenen-Reichenbach-Frutigen-Kandersteg ?

2. Le Conseil-exécutif est-il prêt à intervenir auprès de l'OFROU et à exposer la problématique sur le tronçon évoqué ci-avant ?
3. Le Conseil-exécutif sait-il à quel point la population, l'industrie, l'agriculture et les gens qui se rendent à leur travail souffrent de la situation actuelle ?
4. Quand peut-on espérer une réfection/un réaménagement pour délester la traversée de la localité de Reichenbach (giratoire) ?

Réponse du Conseil-exécutif

1. Ces dernières années, le problème des embouteillages s'est aggravé sur de nombreux axes touristiques du réseau des routes nationales, et la situation du tronçon reliant Spiez à Kandersteg est bien connue du Conseil-exécutif. En 2015 déjà, en collaboration avec la commune de Reichenbach, l'arrondissement d'ingénieur en chef I compétent a réalisé des travaux dans le but d'améliorer la situation et élaboré un projet pour la construction d'un giratoire. Depuis le transfert de la route dans le réseau des routes nationales, le canton collabore étroitement avec l'OFROU : il est déjà au courant des étapes achevées et des prochaines mesures prévues pour réduire les problèmes de trafic dans le Kandertal. L'an dernier, à titre transitoire, l'office a pris des mesures d'optimisation des signaux lumineux au sud de Reichenbach en attendant que le carrefour soit réaménagé (voir réponse à la question 2).
2. En 2020, l'OFROU a repris le projet de giratoire élaboré par le canton et continué à travailler sur le dossier. Il prévoit de le mettre à l'enquête dans les prochains mois et d'entamer la procédure d'approbation. Une intervention du Conseil-exécutif se révèle dès lors superflue.
3. Le Conseil-exécutif connaît les conditions de circulation difficiles, en particulier le week-end, et leurs conséquences, celles-ci étant par ailleurs à l'origine du projet de giratoire.
4. Le canton avait procédé à la réfection de la traversée de Reichenbach avant que la propriété de la route ne soit transférée à la Confédération, améliorant ainsi la sécurité routière. Le début du chantier de transformation du carrefour en giratoire dépendra du déroulement de la procédure juridique d'approbation des plans. L'OFROU estime pouvoir commencer les travaux en 2024, 2025 au plus tard. Le Conseil-exécutif déplore pour sa part que le projet ne puisse être réalisé plus tôt.

Destinataires

- Grand Conseil